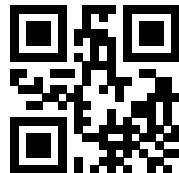




Ecrit par Echo du Mardi le 31 mars 2022

LE ROUSSEAU Syndicat de copropriétaires



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 mars 2022 sous réserves d'incidents



**SELARL AJ MEYNET
& ASSOCIES
Administrateur
Judiciaire**

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE Articles 29-1 et suivants de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965

Par ordonnance du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON en date du mardi 1er février 2022, la Selarl AJ MEYNET ET ASSOCIES, prise en la personne de Maître Robert Louis MEYNET, Administrateur Judiciaire au 10, Avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'entreprise - 84000 Avignon, a été désigné administrateur provisoire du **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble LE ROUSSEAU** sis 10-12 rue Victor Hugo à Orange (84100) jusqu'au 31 août 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude de Maître MEYNET dans un délai de trois mois à compter de la présente publication. L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.



Ecrit par Echo du Mardi le 31 mars 2022

3953342

Publié le 31/03/2022